

// Note de Presse //

GRAND PARC GARONNE

Passerelle Rapas

Visite du chantier / Vendredi 13 octobre à 10h



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

Service de presse – t. 05 61 22 21 47
service.presse@mairie-toulouse.fr

§ FACILITER L'ACCES AU RAMIER POUR LES CYCLISTES ET LES PIETONS

Dans le cadre du Grand Parc Garonne mené par Toulouse Métropole, le projet d'aménagement de l'île du Ramier prévoit la réalisation de grandes passerelles réservées exclusivement aux piétons et aux cyclistes, permettant de relier le futur poumon vert aux quartiers et à l'ensemble de la métropole via les transports en commun et les voies cyclables.

Deux passerelles, Empalot en rive droite et Rapas en rive gauche, sont actuellement en cours de construction afin de créer de nouveaux accès à l'île du Ramier et une continuité cyclable et piétonne d'est en ouest, pour favoriser les déplacements des habitants tout en proposant des itinéraires agréables traversant des espaces naturels.

L'intégration de ces passerelles au paysage et à leur environnement, ainsi que le respect du patrimoine arboré, constituent un axe majeur de la conception de ces deux grands ouvrages à haubans qui prennent place au-dessus de la Garonne. L'absence d'appui dans le fleuve permettra de respecter au maximum le corridor écologique de la Garonne et sa biodiversité, et de garantir une grande fiabilité vis-à-vis des inondations.

Les passerelles, d'environ 150m de long, auront une largeur utile de 5 mètres, offrant aux piétons et cyclistes un espace dédié et sécurisé.

Les chantiers de construction des passerelles Empalot et Rapas, menés en conception et réalisation respectivement par les groupes GTM (Vinci) et Eiffage, ont démarré en juillet 2022.

La passerelle Rapas sur la rive gauche de la Garonne

La passerelle Rapas permettra de relier le futur cœur de parc (qui correspond au secteur de l'ancien Parc des expositions) au quartier du Fer à Cheval, ainsi qu'au tramway de l'avenue de Muret et au réseau cyclable sur la digue.



© EIFFAGE-INGEROP-GRIMSHAW-PPA-ATP

Le projet architectural

Sobre et élégante, la passerelle accompagne les piétons et cycles dans une transition entre un quartier urbain et un espace naturel privilégié, permettant des vues de part et d'autre de la ville, au nord sur le pont Saint-Michel et le centre-ville, au sud sur le pont de la Croix-de-Pierre et les Pyrénées. Son mât unique, inversant le dessin en V présent sur l'ensemble des ponts toulousains, d'une hauteur de 65 mètres, marquera l'entrée sur l'île du Ramier depuis la rive gauche.

Rectiligne, de conception haubanée avec un pylône unique, la passerelle traverse la Garonne sans appui sur une portée de 150 mètres. Elle s'accroche à la digue haute côté avenue de Muret, via un élargissement permettant soit de rejoindre l'escalier menant à la balade en pied de digue, soit d'emprunter le passage Gastou pour rejoindre la station de tramway, soit de poursuivre sur le cheminement haut de digue. Côté île du Ramier, la passerelle se prolonge par un escalier et une rampe hélicoïdale, implantée dans un souci de préservation des arbres et en adéquation avec l'aménagement de l'agence TER, maître d'œuvre des espaces paysagers sur le Grand Parc Garonne.

La passerelle est une structure métallique (mâts, tablier, haubans), avec des appuis et rampes en béton. Ces matériaux garantissent une grande pérennité à l'ouvrage et une résistance importante aux intempéries et notamment aux crues de la Garonne.

Point d'étape

A ce jour, les travaux de la passerelle Rapas se poursuivent.

Après la récente mise en place de la tête de pylône - de plus de 60 tonnes - qui culmine à environ 60 mètres au-dessus de la Garonne, les tronçons du tablier sont progressivement assemblés au-dessus du fleuve et haubanés depuis l'île jusqu'à rejoindre le haut de digue côté avenue de Muret.



A la fin de l'assemblage et après une phase de contrôle technique, les travaux de raccordement aux espaces publics seront effectués.

§ UNE TRANSFORMATION URBAINE RESPONSABLE

A terme, au débouché de la passerelle Rapas, côté avenue de Muret et station de tramway Marcel-Cavaillé, les abords seront sécurisés et végétalisés.



Côté île du Ramier, piétons et cycles pourront rejoindre l'allée Camille Soula et les divers équipements de l'île (le site de la piscine Alfred-Nakache, le Stadium...), ainsi que le centre-ville, via un cheminement au sein du chantier du futur jardin. Cette voie provisoire, d'une largeur de 7 mètres permettra à chaque usager de se déplacer sur un espace sécurisé (séparation piétons/cycles) et éclairé la nuit.

- Livraison prévue : printemps 2024
- Coût de la passerelle : 11 M€

Aux termes de l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 mars au 13 avril 2023, le projet global d'aménagement de l'île a obtenu un avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur et a reçu les autorisations environnementales de l'Etat.

Les travaux du futur parc public de l'île du Ramier sur le site de l'ancien parc des expositions vont démarrer à partir de cette fin d'année pour une durée d'environ 2 ans. Ils consisteront en premier lieu à réaménager des espaces publics réservés aux piétons et cycles puis à créer l'entrée nord du futur jardin public.

Calendrier

- 2024 : ouverture au public des passerelles Rapas et Empalot
- 2025 : ouverture au public des principaux espaces publics au nord de l'île du Ramier
- 2026 et au-delà : poursuite des travaux d'aménagement sur l'ensemble de l'île et notamment réalisation des passerelles Croix-de-Pierre et Saint-Michel

La maison du projet Grand Parc Garonne

La maison du projet Grand Parc Garonne a ouvert ses portes sur l'île du Ramier en mars 2023. Située à l'entrée du Parc de la Poudrerie du Ramier (au 4 chemin de la Loge), elle accueille une exposition présentant le projet d'aménagement et une grande maquette de l'île à l'horizon 2030. Elle est ouverte les mercredi, samedi et dimanche de 13h30 à 17h30.



GRAND
PARC
GARONNE

toulouse
métropole



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional
Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19